



Mon employeur ne me donne pas le choix

Par **tchoutchou**, le **26/09/2010** à **14:31**

Bonjour, rnJe suis salariée en cdi depuis 9 ans dans un salon de coiffure .Aujourd'hui je suis donc en congés sans soldes j'ai pris 2 ans pour élever ma fille qui est à 2 ans ma reprise dans l'entreprise reprend le 25 /11 /2010 . Dernièrement mon employeur m'a annoncé qu'il y a des difficultés financières au salon et il souhaité que je recherche un emploi ailleurs .rn Que doit je faire? au bout de 9 années au sein de son entreprise rn Est-ce que je peux lui demander une rupture conventionnelle de contrat? rn Ou j'attends un licenciement économique ? rn Je ne sais pas quoi faire .je vous en serais reconnaissant d'avoir une réponse à ces questions car ma situation est compliquée .rn rn veuillez agréer , mes salutations distinguées .

Par **DSO**, le **27/09/2010** à **09:38**

Bonjour,rnrnLaissez faire l'employeur. Si celui-ci a réellement des difficultés financières, il vous licenciera pour motif économique.rnrnCordialement,rnDSO